

Ecrit par le 21 décembre 2024

**M NICOLAS**



*Notaire*



Ecrit par le 21 décembre 2024



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 21 décembre 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 18 décembre 2024 sous réserves d'incidents**



**Étude de Maitres Stéphanie JEANJEAN-BOUDON,  
Henri PASSEBOIS et Olivier JEANJEAN,  
Notaires associés,  
à CARPENTRAS, 100 Avenue Wilson**

**AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION**

**Article 1007 du Code civil**

**Article 1378-1 Code de procédure civile**

**Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016**

Suivant testament olographe en date du 1er février 2017, Monsieur Jocelyn Henri Roger **NICOLAS**, en son vivant retraité, demeurant à CARPENTRAS (84200) 769 chemin de la Lègue, né à CARPENTRAS (84200), le 12 avril 1933, veuf de Madame Félicienne CONSTANTIN et non remarié. De nationalité française. Décédé à CARPENTRAS (84200)(FRANCE), le 28 janvier 2024. A consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal

Ecrit par le 21 décembre 2024

d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Alexandre CAZEAUX, Notaire au sein de la Société Civile « Stéphanie JEANJEAN-BOUDON, Henri PASSEBOIS et Olivier JEANJEAN, Notaires associés », numéro CRPCEN 84037, titulaire d'un Office Notarial à CARPENTRAS, 100 Avenue Wilson, le 16 décembre 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Alexandre CAZEAUX, Notaire à CARPENTRAS, référence CRPCEN : 84037, dans le mois suivant la réception par le greffe du Tribunal judiciaire de CARPENTRAS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

---

## LETTRES NOMADES



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 21 décembre 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 18 décembre 2024 sous réserves d'incidents**

Ecrit par le 21 décembre 2024

**LETTRES NOMADES**  
**Société à responsabilité limitée en liquidation**  
**au capital de 60 000 euros**  
**Siège social et de liquidation : 15 Rue du Vieux Sextier**  
**84000 AVIGNON**  
**751 255 027 RCS AVIGNON**

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 10 décembre 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Amandine LEVEQUE, demeurant 5 Rue Chateau Briand 84000 AVIGNON, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 15 Rue du Vieux Sextier 84000 AVIGNON. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de AVIGNON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis

Le Liquidateur

---

## AMP FIBRE



Ecrit par le 21 décembre 2024

**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 21 décembre 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 18 décembre 2024 sous réserves d'incidents**

**AMP FIBRE**

**Groupement d'Intérêt Economique  
en liquidation**

**Au capital de 1 000 euros**

**Siège du groupement et de liquidation :**

**14 Allée Nicéphore Niepce**

**84100 ORANGE**

**984 757 351 RCS AVIGNON**

L'Assemblée Générale réunie le 31/07/2024 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Paul FLATRY, demeurant 450 Chemin des Rôles 30820 CAVEIRAC, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'AVIGNON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis

Le Liquidateur

---

## TERRADOU LAVAGES

Écrit par le 21 décembre 2024



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 21 décembre 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 18 décembre 2024 sous réserves d'incidents**



## **AVIS DE CONSTITUTION**

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 20 novembre 2024, à MONTEUX.

**Dénomination : TERRADOU LAVAGES.**

**Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle.**

**Objet :** La prise de participations ou d'intérêts sous quelque forme que ce soit et notamment par souscription ou rachat de toutes valeurs mobilières, actions, obligations, parts ou titres cotés ou non cotés dans toutes sociétés ou entreprises constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielles, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres, et la coopération à l'activité économique desdites sociétés et au développement de leur capacité compétitive notamment par toute

Ecrit par le 21 décembre 2024

forme d'assistance technique, administrative et financière ; L'acquisition, la propriété, l'échange ainsi que la location, l'administration et la gérance de tous biens immobiliers, mobiliers, créances et placements tels que les valeurs mobilières, les titres, les droits sociaux, les contrats de capitalisations, et autres produits financiers portant intérêt ; La réalisation de toutes prestations de services de quelque nature que ce soit aux entreprises ou sociétés, et notamment celles dans lesquelles elle détient des participations au capital ; L'animation de celle-ci à travers la participation active à la conduite de la politique du groupe.

**Durée de la société :** 99 année(s).

**Capital social fixe :** 1 150 000 euros

**Cession d'actions et agrément :** Les cessions ou transmissions, sous quelque forme que ce soit, des actions détenues par l'Associé unique sont libres..

**Siège social :** 1397 Chemin de Saint-Hilaire, 84170 Monteux.

La société sera **immatriculée** au RCS d'Avignon.

**Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :** Tout actionnaire peut participer aux assemblées : chaque action donne droit à une voix.

A été nommé :

**Président :** Monsieur Michel IBANEZ demeurant 1397 Chemin de Saint-Hilaire 84170 Monteux.

Pour avis.

Le Président

---

# LOMIPAS



**Attestation de parution sur [echodumardi.com](https://www.echodumardi.com)**

Ecrit par le 21 décembre 2024

**Date de téléchargement de justificatif : 21 décembre 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 18 décembre 2024 sous réserves d'incidents**

**LOMIPAS**

**SCI au capital de 1600 euros**

**Siège social : 62 Place des Corps Saints 84000 AVIGNON**

**RCS AVIGNON 485 157 861**

Le 16 décembre 2024 suivant l'AGE, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 16 décembre 2024. Mme Mireille BENOIT demeurant Rue du Gattilier Bât 6A - Domaine de la Gaillarde - Les Issambres 83380 ROQUEBRUNE SUR ARGENS, a été nommé Liquidateur. Le siège de liquidation a été fixé au Rue du Gattilier Bât 6A - Domaine de la Gaillarde - Les Issambres 83380 ROQUEBRUNE SUR ARGENS

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du TGI / Tribunal de Commerce de AVIGNON.

Mention sera faite au RCS de AVIGNON.

---

## EMBELLIUM



Ecrit par le 21 décembre 2024



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 21 décembre 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 18 décembre 2024 sous réserves d'incidents**



**Dénomination : EMBELLIUM.**

**Forme : SAS société en liquidation.**

**Capital social : 3000 euros.**

**Siège social : 57 Impasse FREDERIC MISTRAL, 84330 CAROMB.**

**802008284 RCS d'Avignon.**

Aux termes d'une décision en date du 15 décembre 2024, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 15 décembre 2024. Monsieur Christian BOULY, demeurant 57 Impasse FREDERIC MISTRAL 84330 Caromb a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Pour avis.

# ANASSAN



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 21 décembre 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 18 décembre 2024 sous réserves d'incidents**

## **ANASSAN**

**Société à Responsabilité Limitée en liquidation**

**Au capital de 10 000 euros**

**Siège : 1773 Chemin des Gypières, 84800 L'ISLE SUR LA SORGUE**

**Siège de liquidation : 1773 Chemin des Gypières, 84800 L ISLE SUR LA SORGUE**

**497 722 959 RCS AVIGNON**

L'Assemblée Générale réunie le 31 octobre 2024 au 1773 Chemin des Gypières, 84800 L'ISLE SUR LA SORGUE a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Nadine PAOLUCCI, demeurant 1773 Chemin des Gypières, 84800 L ISLE SUR LA SORGUE, de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Écrit par le 21 décembre 2024

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'AVIGNON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

## BIOTEAM



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 21 décembre 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 18 décembre 2024 sous réserves d'incidents**

### **BIOTEAM**

**Société par actions simplifiée  
au capital de 121 000 euros**

**Siège social : 594 chemin du Puits des Gavottes, 84300 CAVAILLON  
812 213 635 RCS AVIGNON**

Par décision du 14 décembre 2024, la société KERAMIS, Société par actions simplifiée unipersonnelle au

Ecrit par le 21 décembre 2024

capital de 1 463 665 euros, dont le siège social est 594 chemin du Puits des Gavottes 84300 CAVAILLON, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'Avignon sous le numéro 812216083 a, en sa qualité d'associée unique de la société BIOTEAM, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la société BIOTEAM au profit de la société KERAMIS, sans qu'il y ait lieu à liquidation, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition de trente jours à compter de la date de publication au BODACC, les créanciers sociaux n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées.

Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de commerce d'Avignon.

Les oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce d'Avignon, 2 boulevard Limbert, 84000 AVIGNON.

POUR AVIS

La Présidente

---

## ITS ENERGIES



**Attestation de parution sur [echodumardi.com](https://www.echodumardi.com)**

**Date de téléchargement de justificatif : 21 décembre 2024**

Ecrit par le 21 décembre 2024

**Département : Vaucluse**  
**Cette annonce paraîtra le 18 décembre 2024 sous réserves d'incidents**

**ITS ENERGIES**  
**EURL au capital de 10 000 €**  
**Siège social : 12 AVENUE NOUVELLE**  
**84000 AVIGNON**  
**RCS d'AVIGNON n°500 657 804**  
**AVIS DE DISSOLUTION**

En date du 16/12/2024, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2024. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. FAUCHER Jean-Marie, demeurant 12 avenue Nouvelle 84000 AVIGNON et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce d'AVIGNON.

---

# ALLO PIECES AUTO

Ecrit par le 21 décembre 2024



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 21 décembre 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 18 décembre 2024 sous réserves d'incidents**

Aux termes d'un acte SSP, en date du 14/12/2024, il a été constitué une **SASU** présentant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination : ALLO PIECES AUTO**

**Siège social : Za La Grèze 84600 VALRÉAS**

**Objet social : Vente de Pièces Détachées d'Occasion, Achat Vente de Véhicule et Dépannage Remorquage**

**Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Avignon.**

**Capital social : 200 euros**

**Président : Mr DOUAYRY Jamal, demeurant : 9 Rue de la Table Ronde 30900 NÎMES.**

**Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque action donne droit à une voix.**

**Clause d'agrément : les actions sont librement cessibles entre actionnaires.**

Ecrit par le 21 décembre 2024

# EOXS



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 21 décembre 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 18 décembre 2024 sous réserves d'incidents**

## EOXS

**Société unipersonnelle à responsabilité limitée**

**Au capital de 5000 euros**

**Siège social : 98 Traverse du Petit Bec**

**84330 CAROMB**

**502 933 823 RCS AVIGNON**

Suivant assemblée générale extraordinaire du 14 novembre 2024, il a été décidé de transférer le siège social de 98, Traverse du Petit Bec 84330 CAROMB à 5 Chemin de Leuze 84330 CAROMB à compter du 14 novembre 2024.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

L'associé unique a également décidé de la modification de l'objet social comme suit :

- Conseil et installation en énergie solaire, photovoltaïque et VMC,
- Rénovation et traitement préventif et curatif des bois et tuiles,

Ecrit par le 21 décembre 2024

- Installation de piscine,
- Promotion de sport nautique et aérien,
- Réparation de cyclos, motos et automobiles,
- Conseils, étude et réalisation de prototypes concernant tous les moyens de transports actuels et en devenir,
- Conseils, étude et réalisation de prototypes concernant tous les systèmes d'énergies alternatives.

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce d'AVIGNON.

Pour avis,

---

## SCI SMEC 84



**Attestation de parution sur echodumardi.com**

**Date de téléchargement de justificatif : 21 décembre 2024**

**Département : Vaucluse**

**Cette annonce paraîtra le 18 décembre 2024 sous réserves d'incidents**

Ecrit par le 21 décembre 2024

**SCI SMEC 84**  
**Société Civile Immobilière au capital de 1 000 Euros**  
**Siège social : 266 Avenue d'Avignon**  
**84700 SORGUES**  
**RCS AVIGNON 841 313 349**

Suivant décision du gérant du 12/12/2024 il a été : décidé de transférer le siège social de la société au 266 Avenue d'Avignon 84700 Sorgues à compter du 12/12/2024

- Ancienne mention : 51 rue de Provence 84700 Sorgues
- Nouvelle mention : 266 Avenue d'Avignon 84700 Sorgues

L'article quatrième des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis et mention

Le gérant